



Association des
policières et policiers
provinciaux du Québec

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

53^e Congrès annuel des délégués de l'APPQ

La négociation du contrat de travail, la formation, le désengagement policier et la santé mentale au cœur des préoccupations des policières et policiers

Sainte-Julie, 31 mai 2022 – Au terme de deux journées de congrès riches en échanges, précédées d'une journée de conférences sur la perception et la formation sur l'usage de la force lors d'interventions policières par le Cercle des représentants de la défense des policiers (CRDP), l'exécutif, les directeurs de districts et les délégués de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec se sont mobilisés autour des enjeux communs et des préoccupations des policières et des policiers qui veillent au bien-être et à la sécurité des Québécoises et Québécois. En plus de la négociation du contrat de travail, la formation, le manque de personnel, le désengagement policier et la santé mentale sont quelques sujets qui ont enflammé les discussions lors de ce congrès.

L'année 2021 a été très chargée et marquante pour l'APPQ. Le travail policier a évolué en raison des ajustements causés par la pandémie et le thème du congrès « Policier : une profession en transformation » ne pouvait être plus d'actualité selon le président de l'APPQ, Dominic Ricard : « *Le contexte social, politique et juridique est de plus en plus complexe, ce qui rend le quotidien des policiers plus difficile. Il faut aussi prendre en considération les nombreuses tâches supplémentaires en raison de la situation pandémique des deux dernières années* ».

Pour l'APPQ, 2021 a aussi été marquée par des travaux de modernisation et d'actualisation de la structure organisationnelle. La communication avec les membres et la présence dans la sphère médiatique ont été particulièrement travaillées et font partie d'un processus d'amélioration continu. « *Nous sommes un des plus grands syndicats policiers au pays et nous voulons prendre la place qui nous revient dans les médias* », ajoute M. Ricard.



Dominic Ricard, président de l'APPQ s'adressant aux membres dans le cadre du congrès.

Policiers blessés en service : des témoignages poignants

Le Congrès a aussi été l'occasion de recevoir une policière et un policier qui ont été gravement blessés dans l'exercice de leur fonction au cours de la dernière année. Mme Catherine Giroux et M. Mickael Cherrier ont été chaudement applaudis par leurs pairs alors qu'ils sont venus témoigner des moments tragiques qu'ils ont vécu. Catherine Giroux, policière à la MRC de La Nouvelle-Beauce a raconté la journée du 18 août 2021, où une simple opération de routine a viré au cauchemar pour elle. Alors qu'elle interceptait un véhicule sur l'autoroute 73 à Sainte-Marie pour une infraction au Code de la route, l'individu arrêté est sorti de son véhicule, arme en main, et a fait feu sur elle. L'agente se trouvait dans son autopatrouille à vérifier la plaque du véhicule quand l'homme a tiré plusieurs coups de feu sur elle l'atteignant au doigt et à l'épaule. Très émue, elle a expliqué qu'elle était certaine qu'elle mourait cette journée-là. Catherine Giroux a d'ailleurs reçu la Croix de la bravoure il y a deux semaines lors d'une cérémonie à l'École nationale de police du Québec à Nicolet.

Véritable miraculé, l'agent motard Mickael Cherrier encore sous le choc de ce qui lui est arrivé, a laissé le président de l'APPQ Dominic Ricard raconter son histoire. Lors d'une opération cinémomètre (radar) dans l'est de Montréal le 1^{er} mai dernier, il s'est retrouvé dans un cul-de-sac après une poursuite où il tentait d'intercepter un véhicule.

L'homme au volant, qui cumulait plusieurs infractions au Code de la route, aurait effectué un demi-tour pour venir frapper délibérément Mickael Cherrier, et l'aurait ensuite traîné sous les roues de son véhicule sur plusieurs mètres avant de prendre la fuite.

L'agent Cherrier a subi de nombreuses blessures dont des fractures à plusieurs côtes et plusieurs vertèbres, en plus de se faire perforer un poumon et les intestins. Il a également subi de nombreuses foulures. Il a qualifié de miracle sa présence au congrès de l'APPQ, lui qui croyait mourir sous les roues du véhicule.

Dans un élan de solidarité, les délégués présents au congrès ont effectué une collecte de fonds et l'argent amassé sera remis aux deux policiers pour les aider dans leur convalescence et leur réadaptation pour payer différents frais de professionnels qui ne sont pas assumés par la CNESST ni par les assurances collectives. Ce geste de solidarité de la part des délégués a eu des échos jusque dans les différents postes de police où des collectes sont toujours en cours.

Ce congrès a aussi été l'occasion de remettre un chèque de 5 000 \$ à même le fonds humanitaire à La Vigile qui vient en aide aux policiers et aux professionnels portant l'uniforme qui présentent des problèmes de santé mentale ou de dépendance.

La négociation

Entamée le 14 octobre 2021, la négociation du contrat de travail échu depuis le 31 mars dernier n'a pas été conclue avant le congrès des délégués. Lors de la rencontre de négociation du Comité paritaire et conjoint (CPC) qui a eu lieu le 18 mai, le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) s'est présenté afin de déposer une première offre monétaire qui a été vertement refusée par le comité de négociation de l'APPQ. Ce dernier a été très déçu du manque de préparation de la part du SCT et surtout de son grand manque de connaissance de la réalité terrain des policières et policiers de la Sûreté du Québec. La Sûreté du Québec étant le corps de police avec le plus de responsabilités en vertu de la Loi de police, le comité de négociation s'attend à plus de rigueur de la part du SCT. Outre deux moyens de sensibilisation obligatoires qui sont appliqués, aucun autre n'est prévu pour l'instant. Le contrat de travail n'étant expiré que depuis quelques semaines, l'APPQ est d'avis qu'une chance doit être laissée à la négociation de bonne foi. Il est important de souligner que les deux derniers contrats de travail se sont réglés sans moyens de pression (outre ceux obligatoires selon leurs statuts et règlements) rappelle le président de l'APPQ M. Ricard : « *Les derniers grands moyens de pression remontent à 2006, nous sommes des professionnels et nous ne voulons plus nous rendre là. Tout le monde devrait comprendre que la paix coûte moins cher que la guerre. Mais si nous y sommes contraints, nous ferons la guerre pour avoir la paix* ».

À PROPOS DE L'ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS PROVINCIAUX DU QUÉBEC

L'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) est le plus important syndicat policier au Québec avec ses 5 700 membres. L'APPQ a comme mission de promouvoir le bien-être général de ses membres et de voir leurs intérêts économiques, sociaux, moraux et intellectuels, en conformité avec la Loi des syndicats professionnels. Les valeurs de l'Association sont l'union, la solidité, le dynamisme, la force et le respect. La devise de l'APPQ est « S'unir pour progresser ». L'APPQ a grandi et prospéré à travers des luttes pour la reconnaissance de ses droits et est devenue ce qu'elle est aujourd'hui, une association occupant une place importante dans le syndicalisme policier québécois, et même canadien.



Source :

Dominic Ricard, président
APPQ

Information et gestion des entrevues :

Annik Bousquet
BEAUDOIN relations publiques
Cell : 819 699-9347
annik@beaudoinrp.com